

ne nous dit pas lequel. La chaloupe était au milieu de la rivière quand elle a reviré de bord, il ventait peu, du sud ouest, et de manière à favoriser la traversée, l'eau n'était pas agitée, la chaloupe ne balançait point sous la double action de l'un et de l'autre, elle ne plongeait pas non plus, il y avait un courant ordinaire. La traverse se faisait au bout de "l'île au Mouton," à l'endroit choisi par tout le monde pour cela—une traversée d'une couple d'arpents au plus, faite en quelques minutes à 300 pieds de la digue.

Rendus à un arpent à peu près de la digue, tout près de l'île au Mouton, à la pointe, s'étant aperçu que la chaloupe commençait à dériver, feu M. Lacasse se jeta à l'eau par l'avant pour arrêter la marche de l'embarcation, le jeune Courtemanche s'emparant des rames, mais n'atteignant pas fond, M. Lacasse remonta tout aussitôt et dit à ses compagnons qu'il allait jeter les arbres à l'eau, ce qu'il fit, et la brouette aussi. Il essaya alors de faire remonter le courant à l'embarcation, mais en vain, dit Ouimet, car il était trop excité et les rames ne prenaient pas l'eau ou sortaient des talets. Ensuite, à trois perches de l'écluse, après leur avoir dit de faire leur acte de contrition, une seconde fois, M. Lacasse s'est élancé à l'eau.

Ouimet ne nous en dit pas davantage.

M. Chauvin, père, qui était sur l'île en même temps que M. Lacasse et ses élèves, et qui a vu les plants qu'on avait arrachés, nous donne la grosseur de ces petits pins-cyprès; ils avaient, dit-il, de 1 à 1½ pouce de diamètre avec une racine de 7 à 8 pouces aussi de diamètre, leur poids pouvait être d'une quinzaine de livres. Il a vu la chaloupe à l'endroit ordinaire pour attérir.

Le frère Poupart était aussi sur le bord de la digue attendant pour traverser lui aussi à l'île St. Jean, et vit la chaloupe contenant M. Lacasse qui conduisait, et deux compagnons, quitter l'endroit en question et venir en suivant la voie ordinaire. Vers le milieu de la rivière, à mi-chemin, entre la digue et la traversée aux chaloupes, M. Lacasse se jeta à l'eau et essaya de retenir la chaloupe; ne réussissant point, il se rembarqua, et a continué à ramer, mais les ra-

mes s'arrachaient des talets—il ramait ainsi dans la bonne direction et le peu de vent qu'il faisait venait du sud ouest, par conséquent propre à le pousser vers terre. Les pins avaient de 4 à 5 pieds de haut et ne pouvaient donner aucune prise au peu de vent qui soufflait dans le moment.

Comme l'on voit, ce témoin corrobore en partie Ouimet, mais, comme lui, il cesse, pour une raison ou une autre, de nous éclairer sur ce qui est survenu immédiatement avant le passage de l'embarcation par dessus la digue. Aucune question ne lui est posée, soit d'un côté soit de l'autre, sur le sujet.

Diverses personnes ont été témoins de ce que l'on pourrait appeler le second acte de ce drame.

M. Ephrem Chapleau ayant entendu du bruit, sortit de l'office seigneurial où il se tenait ordinairement pour ses affaires, et vit M. Lacasse debout marchant dans la rivière au bas de la digue, près du bout de l'île St. Jean, il courut chercher sa chaloupe, afin d'aller lui porter secours, mais à son retour il avait disparu dans les flots.

Bernardin, père, voyant courir du monde, se dirige en tout hâte lui aussi vers le rivage. Tout à coup, il aperçoit M. Lacasse qui arrivait à un arpent du rivage, *culbutant dans les cailloux*; quand il fut arrivé à une place un peu plane, il s'est trouvé sorti de l'eau et lui a fait signe—comme s'il voulait implorer de l'aide. Il croit qu'il l'a reconnu. Bernardin lui fit comprendre que c'était impossible et qu'il ne voyait rien pour aller à son secours. Puis M. Lacasse tomba de nouveau dans les cailloux; il lui cria, "tiens bon! tiens bon!" Le jeune Courtemanche pouvait être à trente pieds de M. Lacasse. Ils ont disparu à peu près les deux ensemble.

Ils n'étaient pas dans le milieu du courant mais vis-à-vis "l'île au Mouton!" ce qui le porte à croire qu'ils avaient sauté à l'autre bout de l'écluse, à *l'eau morte*. C'est aussi ce qu'a remarqué Chapleau.

Louis Bernardin les vit en bas de la digue, au pied de l'île St. Jean où l'eau les avait déjà entraînés.

Comment Ouimet a-t-il été sauvé, a-t-il échappé à la mort? où a-t-il passé par dessus la di-